Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260507-2026050105-DE

**COMMUNE DE QUINTENIC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 7 MAI 2026
*Convocation du 28 avril 2026*

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à vingt heures trente, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

| Nombre de Conseillers |
|---|
| En exercice : 11 |
| Présents : 10 |
| Absent : 1 |
| Votants : 11 |

**Présents :** BOULARD Jérémy, THEZE Christine, MABBOUX Christian, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.
**Absent excusé ayant donné pouvoir :** GOUR Philippe donne pouvoir à THEZE Christine.
**Secrétaire de séance :** Émilie LABBÉ

---

**Délibération 2026-05-01-05**

## DEMANDE DE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU STAGE DE VOILE DES CM PAR L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque a sollicité une aide financière pour le stage de voile pour les CM.

5 élèves de Quintenic vont participer à ce stage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION), DÉCIDE :

- DE PARTICIPER en attribuant une subvention de 158,65 € à l'Amicale laïque, soit 31,73 € par élève,
- D'AUTORISER, Monsieur le Maire, à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

Cette subvention sera imputée sur le compte 65748.

Fait le 7 mai 2026,

Le Maire,
Jérémy BOULARD

MAIRIE DE QUINTENIC (Côtes-d'Armor)

La Secrétaire de séance,
Émilie LABBÉ

*Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, compte-tenu de son affichage le* 15 MAI 2026

*et de sa transmission en Préfecture le* 15 MAI 2026